

Informations relatives à l'évaluation et au projet :

Informations sur le projet	
Titre du projet	Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région o
Numéro Atlas	CIV10-00110892
Produit et institutionnel	résultat Résultat 1 : La cohabitation pacifique entre les jeunes (filles et garçons) des communautés riveraines et ceux des

1- Remerciements

*u projet de participation des jeunes à la gestion durable
des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de
la Côte d'Ivoire*

ons 37 (m) 3 en 87 bien-1 (0) 2 (0) 93 le
les volontés qui ont bien voulu un moment se prêter à
faciliter son travail lors des entretiens individuels et des groupes de discussion.

2- Liste des abréviations

AGR	<i>Activité Génératrice de Revenu</i>
ASAPSU	<i>Association de Soutien à l'Autopromotion Sanitaire et Urbaine</i>
AVEC	
CGF	<i>Comité de Gestion Forestière</i>
CLP	<i>Comités Locaux de Paix</i>
CPSF	<i>Comité de Paix et de sécurisation de forêts</i>
CTE	
DRAO	<i>ONG</i>
FCP/PBF	<i>Fonds de Consolidation de la Paix/ Peacebuilding Fund</i>

4- Résumé

s'
gestion de ses ressources naturelles. Ainsi, depuis 1992, la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) travaille à la préservation des Forêts Classées (FC) dont la charge lui a été confiée
É ces forêts,

5- Introduction

Le bureau

Internationale pour les Migrations (OIM), ont mis en le projet de « *Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région ouest de la Côte d'Ivoire* »

cohésion sociale entre les communautés vivant dans les forêts classées et celles des villages aux alentours et préserver la biodiversité. Le projet a initié des actions de sensibilisation ciblant les communautés allochtones et allogènes vivant dans les forêts classées à sortir volontairement. Des infrastructures sociales de base ont été réhabilitée

ont été développées au profit des femmes et des jeunes pour leur parfaite réintégration.

s ses performances résultats obtenus déroulé

projet. Elle a passé en revue les réalisations faites au profit des communautés par les agences réc clés dont les réponses

à

de déguerpissement des forêts classées et assurer une gestion durable desdites forêts à travers une implication plus accrue des populations et particulièrement celle des jeunes (Garçons et filles

7.3 Traitement et Analyse des données

L'analyse des données collectées par triangulation faite selon une approche mixte (à la fois qualitative et quantitative). Elle a porté sur celles issues de la revue documentaire, des consultations, des groupes de discussion avec tous les principaux groupes de parties prenantes et des observations directes sur les activités réalisées.

a reposé

a porté sur la synthèse du discours des enquêtés

base des synthèses, on a procédé à une catégorisation et analyse de contenu des informations collectées.

Nous avons dans certains cas, enregistré les échanges que nous avons eus avec les différentes est imposée. Cela a donc consisté à écouter les fichiers audios des entretiens individuels et des groupes en les mettant sous version Word de manière intégrale. Cette activité de transcription respecte des normes précises. Parmi ces normes, quatre jouent un rôle central dans la structuration du travail de transcription. La première La deuxième est relative au paramétrage Word du fichier. La troisième consiste à rendre anonymes

se situe au n

faire, nous avons eu recours à

Pour ce

NVIVO 11.

est agi de nommer le fichier Word de la transcription

Après le dépouilleme
textuelle.

a consisté à associer des données à
ont permis de

mettre en évidence les dimensions structurelles et idéologiques des réalités évoquées par les participants. À côté de la mise en perspective de ces deux dimensions de la réalité du projet

a consisté à mettre en évidence les tendances pour présenter les situations particulières et de mettre en exergue les significations des signes et des symboles.

8- Les Constatations

À

parties prenantes, des groupes de discussion, de la revue documentaire et des visites de terrains, il

8.1 Analyse de la pertinence

Constat 1 : Le projet s'inscrit dans les priorités nationales de renforcement de la cohésion sociale et de consolidation de la Paix, ainsi qu'aux produits et effets du programme pays, du Plan stratégique du PNUD et de l'OIM et des ODD.

1. Le Gouvernement, afin de consolider les progrès réalisés depuis 2012 en matière de cohésion sociale, a fait du renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance le premier axe

se situent, entre autres, la consolidation
des

aux attentes de tous les Ivoiriens (*Source : PND 2016-2020*).

2. Aussi notons-nous que le projet répond

- 109 spécialistes communautaires (*cible prévue : 100*) membres de comités locaux (filles et garçons) formés à la prévention et à la résolution des conflits fonciers ;
 - 16 causeries éducatives (*cible prévue : au moins 6*) organisées sur la cohésion sociale, le dialogue communautaire, la prévention des conflits
12. Et que : ***Les communautés et en particulier, les jeunes filles et garçons, y compris les femmes des communautés délocalisées/déguerpies des forêts classées, ont accès aux services administratifs et socio-économiques de base*** ; les résultats obtenus sont:
- et un bâtiment de 4 classes avec bureau de directeurs équipés de tables-bancs et bureaux (EPP Pinhou) réhabilités ;
 - À Péhai : Un forage hyd ;
 - À Mignoré : Un bâtiment de 3 classes et 1 bureau de directeurs équipés de tables-bancs et bureau sont réhabilités (EPP Prozy 1)
 - À Wama : un préau de rencontres communautaires est construit et équipé en chaises et un bâtiment de 3 classes et 1 bureau de directeurs sont réhabilités et équipés de tables-bancs et bureaux (EPP Ouahama) ;
 - À Dogbo : les toilettes du centre de santé sont réhabilitées
 - 4 localités (La sous-préfecture de Séitifla, la sous-préfecture de Séguéla, Kahin et la sous-préfecture de de lutte contre la Covid 19 (mégaphones, moto, gels mains, dispositif de lavage de mains , 01 préau de rencontres centre de santé (*cible prévue : au moins 5 infrastructures*) qui ont été mis à la disposition des bénéficiaires du projet.
13. Pour ce qui est du produit « ***Les jeunes (filles et garçons) et les femmes des communautés riveraines d'accueil y compris les déguerpis participent à la gestion durable des ressources forestières*** », les résultats suivants ont été obtenus :
- 02 comités de suivi et de gestion participative de la forêt classée (*cible prévue : au moins 3*) formés en biodiversité, développement durable, en suivi communautaire de la forêt et l'observation indépendante
 - 48 déguerpies des forêts classées sont ressources forestières, le suivi et la surveillance communautaires des forêts classées
 - 90 agents de la SODEFOR sont
14. Pour ce qui est du produit « ***Des mécanismes d'alerte précoce impliquant les jeunes (filles et garçons) et les femmes des communautés riveraines et infiltrées sont institués en vue de prévenir les occupations illégales des forêts et les conflits*** »
- 02 plateformes de dialogue multi-acteurs de gestion participative des forêts classées ont

15. Le retenus

Code	Libellé du produit	Indicateur	Valeur cible	Valeur réalisée	Appréciation	Sources de vérification
1.1.		Nombre de comités locaux de prévention dotés d'outils de gestion de conflits fonctionnels	6	7	Atteinte	Rapport du projet
		Nombre de spécialistes communautaires membres de comités locaux (filles et garçons) formés à la prévention et à la résolution des conflits fonciers	100	109	Atteinte	Rapport du projet
		Taux de participation des femmes dans les instances de gestion et de prévention des conflits communautaires	30%		Non disponible	
		Nombre de dialogues intercommunautaires réalisés	6	6	Atteinte	Rapport du projet

1.2.

		Nombre de brigades de surveillance communautaire capable d'anticiper l'occupation illégale des forêts classées	6		Non disponible	
		Nombre d'agents de l'administration forestière (formés à la prévention des VBG) et capable de lutter contre les				

Les messages de sensibilisation validés pendant une séance de travail conjointe entre le Ministère de la Solidarité, Cohésion Sociale et Lutte contre la Pauvreté, la SODEFOR et l'OIM sont les suivants :

Le DIALOGUE est une arme qui brise la méfiance, pratiquons-

rien dans palabre, parlons et comprenons-nous, car la paix est mieux !

20. Leurs actions ont contribué à ramener la paix où besoins étaient, en favorisant le **dialogue communautaire** impliquant 1 autochtones, allochtones et allogènes des villages cibles et les infiltrés/délocalisés de la forêt classée de Scio. Les fora sur la « *éventuels délocalisés de la forêt classée de Scio* », y ont pleinement contribué. Elles ont aussi communautés.

Constat 7: L'adhésion et l'engagement des autorités traditionnelles et les leaders de jeunes et de femmes ont été des facteurs qui ont engendré les succès constatés du projet

21. Nous notons à ce propos que concernant la paix et la cohésion sociale, les chefs de villages et leaders communautaires sont montrés engagés dans le processus. Ils ont adhéré au projet et ont x et la solidarité ils ne pourront pas arriver à protéger la forêt. Ils ont donné leur accord pour accueillir les populations déguerpies. À Vavoua ont été accueillies à bras ouverts dans le village de Mignoré (village cible du projet). Le Chef de ce village a hébergé 4 grandes familles chez lui. Cela montre que le message de coexistence pacifique, de cohésion sociale et de promotion de la paix a été accepté par les populations.
22. de délocalisation des populations infiltrées des forêts classes comme en témoigne le chef des *nous sommes sortis de la forêt en toute sécurité et sans heurts à cause des messages de paix que vous avez prôné.*

leurs enfants et leurs maris pour que la paix demeure toujours (Chef du Village de BOUA et DOGBO et idem pour la quasi-

Constat 9 : Les communautés délocalisées des forêts classées, ont accès aux services socio-économiques de base

25. Toutes les préfectures et structures administratives publiques (Sous-préfectures de Séitifla, Kahin-Zarabaon et Dogbo) soutenues par le Projet investissent davantage en) déguerpis des forêts classées (*source : enquête de terrain auprès des autorités préfectorales rencontrées*)

Constat 10 : Les jeunes (filles et garçons) et les femmes des communautés riveraines d'accueil

- village et de communautés. Pour son fonctionnement, chaque comité a reçu, des matériels de communication (02 téléphones portables) et de rapportage (01 registre).
30. Afin de rapprocher les jeunes, des campagnes de sensibilisation et des mini-tournois de football ont été organisés dans chacune des 7 localités. Organisés pour développer fair-play et de convivialité, ces tournois se sont déroulés sans aucun incident. Ils ont permis aux jeunes riverains et infiltrés de se rapprocher et aux communautés de rompre avec la méfiance et la suspicion.
 31. Toujours dans le cadre de la prévention des conflits, il était prévu de mettre en place des comités composés de jeunes issus des déguerpis. Ces comités ont effectivement été mis en place et travaillent en collaboration avec la gestion durable des ressources forestières intercommunautaires.
 32. **Dans cette veine, on note que 30 leaders communautaires et membres des comités de paix constitués de Chefs de villages et leurs secrétaires, les Chefs de communautés allochtones et allogènes, les représentants des infiltrés / délocalisés ont été formés sur la mise en place et le fonctionnement d'un système d'alerte précoce.**
 33. Les capacités de ont été renforcées par une formation à la prévention des VBG. Là où, l attendait environ 200 personnes formées, seulement **30 responsables** et agents de la SODEFOR ont été formés **sur les droits humains et les violences basées sur le genre (VBG). Il s'agit principalement** de et agents de la SODEFOR issus de la Direction du Centre de Gestion de Man et des Unités de Gestion Forestière du Scio (Kahin) ; du Cavally (Zagné) ; du Goin-

pas arriver à protéger la forêt. Ils ont donné leur accord pour accueillir les populations déguerpies. **(Enquête de terrain)**

À , on note que les populations délocalisées de la forêt classée de Vavoua ont été accueillies à bras ouverts dans le village de minoré. Le Chef de ce village, pour donner pacifique, de cohésion sociale et de promotion de la paix a bel et bien été accepté par les nt les mêmes espaces.

de délocalisation des populations infiltrées des forêts classées comme en témoigne le chef des délocalisés du campement Patricekro: « *nous sommes sortis de la forêt en toute sécurité et sans heurts à cause des messages de paix que vous avez prôné. Nous avons remarqué également que ces messages ont atteint nos hôtes qui ont bien voulu nous accueillir à Boua* ».

Le projet a contribué à renforcer la confiance entre les communautés lu renfor

Aussi notons-nous la sortie volontaire récente de 4 000 personnes de la même forêt du côté de Wama ; faisant passer le nombre de personnes sorties de la forêt de côté de cette localité de 6 000 à 10 000 (*source*

Constat 16: Les communautés délocalisées des forêts classées ont désormais accès aux services socio- économiques de base. Cela participe fortement du renforcement de la confiance, de la cohésion et de la paix entre elles et les communautés d'accueil.

43. La réalisatio

interrogées lors de notre entretien, ont estimé que la construction de dans ce projet ; les propos se résument en ces termes : « *les pompes ont contribué à réduire les querelles entre nous les femmes, et donc les conflits entre les communautés, car lorsqu'une bagarre implique les femmes, elle met du temps pour finir* ».

44. Tous ont désormais un accès équitable et

améliorer

45. À BOUA par exemple, les déguerpis représentent environ 3 fois la population des villages de Dogbo et de Boua. Si au-delà du problème de logement auquel fait déjà face cette population,

CONSTATS ET CHANGEMENTS OBSERVABLES AU TITRE DU RÉSULTAT 2 :

Ce résultat visait à faire de la gestion participative et inclusive des forêts classées, le levier de la prévention

participation de la SODEFOR relativement aux opérations de délocalisation ont permis de dissiper les inquiétudes des localités riveraines face à la pression démographique dont elles font l'objet ;

La majeure partie des populations infiltrées, après les séances de sensibilisation, de conseils heurt.

55. Ce projet a non seulement permis d'améliorer les relations entre la SODEFOR et les populations locales, mais aussi l'impliquer des ONG et d'autres partenaires ainsi que les programmes locaux dans la sensibilisation des populations qui vivent dans les forêts classées.
56. Le projet a par ailleurs favorisé l'implication des populations à la reconstitution des forêts par la création des pépinières ainsi que des reboisements, dans la sécurisation et la participation à la surveillance des forêts.
57. Le projet a enfin permis d'améliorer l'équipement des unités de gestion forestière parce que le projet a offert à la SODEFOR du matériel de surveillance tel que les tentes, les torches à longue portée, les GPS, les boussoles ainsi que les appareils photo. Et le projet a contribué à renforcer les capacités de la SODEFOR en programmant la formation des agents sur divers domaines. Particulièrement sur les droits de l'homme, les préventions de violence sexuelle, sur le genre pour vraiment améliorer nos activités de sécurisation et vous allez constater que lors de ces

Constat 20: Plusieurs facteurs ont plus ou moins entravé, par endroit, l'atteinte de certains résultats. Les défis sont de trois ordres :

58. En matière de sensibilisation et de formation : nombreux sont les nouveaux acteurs qui sont sortis récemment des forêts. Ceux-

61. L...tion de projet intégré. Le projet a été approuvé avec un financement du Fonds de Consolidation de la Paix. Les activités ont été réalisées sous la supervision conjointe des agences et conformément au plan validé par les deux.
62. Le comité de pilotage conjoint a assuré la supervision, examiné et approuvé les rapports financiers consolidés. La coordination du projet a ainsi présenté les résultats intermédiaires du projet au comité de pilotage du PBF co-présidé par le PNUD et le Ministère du Plan et du Développement. Les rapports mandataires périodiques ont été transmis dans les délais au secrétariat du PBF.

Constat 22 : La mise en œuvre du projet conjoint a nécessité un arbitrage sur certaines lignes budgétaires pour répondre aux besoins des bénéficiaires du projet

63. Le tableau ci-réceptiendaire efficacité critère

64. Cependant les produits 2.1 et 2.2 ont été partiellement atteints alors que les ressources pour le produit 2.2 ont été révisées à la hausse.

Constat 23: Les ressources (personnel, temps, expertise) utilisées par le projet n'ont pas fait l'objet d'imputation sur les lignes budgétaires prévues à cet effet

65. Cependant, Sur la base du rapport financier transmis dans le cadre de la mission, on note que

Constat 24: Le projet a permis d'établir des partenariats techniques et financiers efficients de mise en œuvre par transfert de compétence et des fonds aux acteurs de la société civile

66.

avec ces deux composantes du projet.

de rapprochement et de cohésion

plémentaires les unes avec les autres en lien

73. Conformément aux résultats attendus, les activités à réaliser par les ONG ont porté sur la constitution, formation et encadrement des comités de paix comprenant les communautés autochtones, allochtones, allogènes et étrangères (hommes, femmes et jeunes). Les activités

fait la part entre celles dédiées à

compte le genre.

et redynamisés va prendre fin. Il est donc probable que sans financement, ces comités

renforcement des infrastructures de base dont elles ont bénéficié ont permis de créer un environnement de paix où règnent la solidarité et la cohésion sociale. Les communautés sorties des forêts et les riverains, dans toute leur composante (autochtones, allochtones et allogènes), mutualisent leurs efforts pour vivre ensemble. Les centres de santé, écoles, pompes
contribué à
renforcer les liens entre les populations. Ces rapprochements communautaires ont permis **de**
mettre en confiance les populations installées dans les forêts classées et les encourager à y
sortir, à p
il à accueillir ces familles délogées,
à a
t Violences Basées
sur le Genre et à a

 **STRATÉGIES EN MATIÈRE DE PROTECTION DURABLE DE FORÊT**

RECOMMANDATION D'ACTION STRATÉGIQUE 1	ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE
--	---------------------------------

88.

Ministère du Plan, Secrétariat du PBF, autorités administratives, autorités coutumières,

r terrain.

communautés et surtout celle des autorités traditionnelles au projet.

Les comités composés des représentants de toutes les communautés ont renforcé la confiance des
la réduction des tensions intra et intercommunautaires.

13- Annexes

13.1 Annexe 1 : Termes de références

A inserer

13.2 Annexe 2 : Matrice d'évaluation

<u>La Pertinence du projet</u>	En quoi cette implication des jeunes dans la recherche de solutions durable est-elle pertinente, c'est-à-dire justifiée Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils encore valides ? Les activités et les produits du programme sont-ils conformes au but global et à l'accomplissement de ses objectifs ? Les activités et les produits du programme préparent-ils aux impacts et aux effets attendus ?	* Qu'est-ce qui explique votre intérêt o 379.87 Tm0 G03:				

		<p>*Quel a été le rôle des femmes dans la recherche de solution ?</p> <p>*Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du projet ?</p> <p>*Dans quelle mesure le projet a-t-il fait des progrès contre les indicateurs du Cadre des Résultats du projet ?</p> <p>*La stratégie de partenariat du PNUD, de l'OIM et e Secrétariat technique du PBF et PBSO ; a-t-elle été adaptée et efficace ?</p> <p>Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?</p> <p>*Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ?</p> <p>*Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?</p> <p>*Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ?</p> <p>*Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?</p> <p>*Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?</p> <p>*Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?</p> <p>*Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?</p> <p>*Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?</p> <p>*Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?</p>			<p>*Nombre de sites réservés au reboisement sont validés avec la SODEFOR mis à disposition des localités</p> <p>*Nombre d'opérations de planting organisé</p> <p>*Nombre d'agents de l'administration forestière les chefs de village, les représentants des jeunes et des femmes et les membres du CPSF formées sur la citoyenneté, les droits de l'homme, les VGB ; en faveur des CPSF</p> <p>*Niveau d'engagement des centres sociaux et des populations l'accompagnement dans la prise en charge des survivants de VBG.</p> <p>*Nombre de conflits prévenus</p> <p>*Nombre de Conflits apparus et résolus</p> <p>*Nombre de conflits apparus non résolus</p> <p>*Nombre de personnes formées par la SODEFOR et ASAPSU</p> <p>*Nombre de membres du comité de protection et de surveillance de la forêt ayant bénéficié des modules de protection de la forêt,</p> <p>*Nombre de familles déjà sorties de la forêt grâce aux activités de sensibilisation tenue dans les localités</p> <p>*Nombres de sites pour le reboisement aménagé ;</p> <p>*Niveau de participation des populations aux activités de formation avec GCP-PNUD, reboisement et mise en place des "AVEC" avec IMPACTUM ;</p> <p>*Niveau de prise en charge des élèves déplacés</p> <p>*Niveau d'identification des besoins en infrastructures scolaires pour accueillir les enfants (élèves) des populations déguerpies</p> <p>*Quantité et qualité des équipements fournis aux établissements scolaires</p> <p>*Niveau d'identification des besoins en infrastructure communautaire (préau) pour populations déguerpies</p> <p>*Niveau d'identification des besoins en infrastructure sanitaire pour populations déguerpie</p> <p>*Niveau d'équipements des centres de santé</p> <p>*Nombres d'associations et groupement identifiés, et formellement constituées ;</p>
--	--	---	--	--	--

*Nombre de jeunes et femmes intéressés par les activités économiques

*Type et quantité de matériel AGR (tricycle et broyeuses) mis à disposition des communautés pour exploitation

		prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ? - Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ? - Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?				
<u>Durabilité des acquis du projet</u>	Au cas où, des résultats attendus ont été atteints, les populations sont-elles à mesure de sauvegarder et de préserver de façon durable la paix et la cohésion sociale retrouvées ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Quels sont les contraintes et les facteurs favorables à cette préservation durable de la paix et de la cohésion sociale Quelles devront être les mesures d'accompagnement pour une meilleure prise en compte des Droits Humains et l'égalité des sexes au niveau desdits résultats ?	- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ? - Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet - Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme du pays ? - Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ? - Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée - Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ? - Est-ce que le projet a réussi d'avoir les effets catalytiques et d'attirer des fonds additionnels aux thématiques et zones touchées par le projet ?	*PNUD *OIM *Le Secrétariat technique du PBF et PBSO *Autorités administratives locales *Coordonnateurs des jeunes *AVECS *Responsables de Comité de paix *SODEFOR	*Rapports d'activités *Entretien sur la base de Questionnaires	Existence de solutions durables à la relocalisation des déplacés initiées par les CPCSF et les différentes chefferies ; Prémices de fébrilité des acquis du projet (risque social) : Niveau d'engagement des populations à sauvegarder les acquis du projet Capacité des populations à sauvegarder les acquis du projet	

dans

résultats

*Combien de conflits apparus ont-comités de paix

* Combien de conflits apparus sont-comités de paix

*Quel a été le rôle des femmes dans la recherche de solution ?

*Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du projet ?

et PBSO ; a-t-

elle été adaptée et efficace ? Si non, pourquoi ?

*Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ?

*Quels ont été, selon vous, les facteurs facilitants ?

*Dans quels domaines le projet a-t-

politique du
genre et des
droits
fondamentau
x humains

*Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?

*Dans quelle mesure le projet a-t-

*nouveaux
conflits
fonciers
(gestion des
ressources
naturelles)
dus à la
délocalisation
de
communautés
des forêts
classées
résolus ;
Indicateur 1 b
: Nombre de
nouveaux
litiges
fonciers
(gestion des
ressources
naturelles) dû
à la
délocalisation
de
communautés
des forêts
classées
résolus ;
Indicateur 1 c
: Pourcentage
des localités
disposant*

	<p>Produit 2.2 Des mécanismes d'alerte précoce impliquant les jeunes (filles et garçons) et les femmes des communautés riveraines et infiltrées sont institués en vue de prévenir les occupations illégales des forêts et les conflits</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Nombre de systèmes prévenir les occupations illégales et les conflits Réf : 00 Cible : Au moins 3</p> <p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de situations conflictuelles anticipées :Réf : 0 Cible : 20 communautés durable des ressources forestières intercommunautaires subséquents</p> <p>Indicateur 2.2.3 : Nombre de brigade de surveillance communautaire : Réf : 00 Cible :6 (formés à la prévention des VBG) et capable de lutter contre les : Réf : 00 Cible : 200</p>
		<p>représentants de la SODEFOR, les associations de jeunes et les femmes) capables utils de collecte de rapportage Réf : 00 Cible : 100</p>

13.5 Annexe 5 : Liste des Membres des comités de paix dans les sept localités

NOMS	FONCTIONS	CONTACTS
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

	GNANDE GUEYE THÉRÈSE	TRÉSORIÈRE	78 45 81 34
	GUIHI ROGER	CHEF DE VILLAGE	
	MANHAN DIE PAULIN KLE AMÉLI	PRESIDENT DU COMITÉ	55 73 37 75

PEHAI

SODEFOR (Remis à la direction générale Abidjan)	
Haut-parleur	1
Appareil photo numérique	2
GPS	4
Boussole	4
Tente moyenne	4
Petite tente	4
Lit de camp	10
Torche longue portée	3
Recharge (batterie torche longue portée)	3

13.8 Annexe 8 cartes et information de la zone d'intervention

Tableau 1 : Population de Dogbo et de Boua

Localités	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Dogbo	5 170	3 464	8 634
Boua	2 392	1 664	4 056

Tableau 2: Composition de la communauté de Dogbo

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Kroumen
Allochtones	Koulango, Sénoufo, Lobi, Djimi, Agni
Allogènes	Burkinabè (Mossi), Malien (Bambara), Guinéen (Sousou)

Tableau 3 : Composition de la communauté de Boua

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Kroumen
Allochtones	Koulango, Sénoufo, Lobi, Djimi, Agni, Abron, Yacouba
Allogènes	Burkinabè (Mossi), Malien (Bambara), Guinéen (Sousou)

Tableau 4 : Population de Pinhou, de Gloubly et de Péhai⁸

Localité	Population résidente		
	Hommes	Femmes	Total
Pinhou	5 193	4 179	9 372
Gloubly	2 385	2 079	4 464

Tableau 6 : Composition de la communauté

Communautés	Groupes ethniques/Nationalités
Autochtones	Guéré